

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

CADRES de Vie





CADRES de Vie

En ligne avec son rôle de bailleur social et sociétal, Norevie s'attache à proposer à tous ses clients des cadres de vie adaptés et à l'ensemble de ses collaborateurs des cadres de travail épanouissants. Pour proposer des environnements de vie et de travail toujours plus qualitatifs, elle s'appuie sur des approches novatrices à plusieurs niveaux : dans ses projets de construction, en matière de responsabilités sociale et environnementale, mais aussi d'excellence opérationnelle.

P.6

Le client au centre :
un cadre de vie adapté à chacun

P.8

Le collaborateur au cœur :
un cadre de travail épanouissant

P.10

Coup d'œil sur 2022

P.14

Panorama 2022

P.18

Sortir du cadre

P.20

CIBLE :
un projet cadré



Le béguinage d'Achicourt

ENTRE CONFIANCE ET RÉSILIENCE, BÂTIR UN AVENIR SOLIDE DANS UN CONTEXTE COMPLEXE



2022 a été une année tendue en termes de conjoncture économique, comment l'avez-vous vécue ?

Pierre Constant : Dans un contexte au niveau d'incertitudes particulièrement élevé du fait des tensions géopolitiques, de l'inflation, de l'augmentation du coût des matières premières et du taux d'intérêt, l'inertie propre aux organisations telles que la nôtre nous a permis de ne pas prendre de plein fouet les répercussions financières afférentes. Ces problématiques marquent le début d'un contexte qui va perdurer et face auquel nous devons faire preuve d'adaptabilité. 2022 est donc de ce point de vue une période de transition.

Manuelle Norève : Notre modèle économique est mis à mal et les tensions inflationnistes contraignent notre politique d'investissement. Dans une situation de pénurie de logement social, avec deux millions de demandes en attente, nous devons faire preuve d'agilité pour remplir notre mission au mieux de nos capacités et offrir un logement à ceux qui en ont besoin. La conjoncture économique nous pénalise, mais Norevie est une entreprise saine, avec un projet ambitieux, des collaborateurs de qualité, engagés et en qui elle a confiance. Elle peut aussi s'appuyer sur des partenariats solides pour faire face aux défis qui sont les siens, mais aussi ceux de tout un secteur d'activité.

Comment les synergies entre les différentes entités du Groupe Arcade-VYV dans les Hauts-de-France se sont-elles concrétisées en 2022 ?

M.N. : Notre attachement au groupe nous permet de mener des projets au long cours que nous n'aurions pas pu concrétiser seuls. Arcade-VYV nous fait bénéficier de son niveau d'expertise dans la transformation numérique : Norevie est un site pilote pour le déploiement de l'agence numérique prévu au dernier trimestre 2023. Ce projet, dans lequel nos collaborateurs se sont beaucoup investis, permettra à nos clients d'accéder à leurs documents et informations et de réaliser de nombreuses démarches en ligne.

P.C. : Nous partageons les valeurs du groupe et souhaitons proposer une expérience de vie saine, désirable, respectueuse de l'environnement. Nous nous appuyons pour cela sur le label "Mon logement santé", créé par le groupe avec Delphis et nous engageons à atteindre 50 %

“ Norevie dispose d'atouts solides et d'une vision claire pour l'avenir. Synergie et confiance sont nos maîtres-mots pour continuer à avancer, même dans un contexte complexe. ”

Manuelle Norève,
Directrice Générale de Norevie

de notre production neuve labellisée en 2025. Nous avons lancé en 2022, le bégainage de Lauwin-Planque.

Comment le projet d'entreprise "CIBLE" a-t-il avancé en 2022 ?

M.N. : Nous nous sommes fortement investis dans l'optimisation de la démarche client, avec la réorganisation d'un certain nombre de services. Pour rapprocher le plus possible le collaborateur du client, améliorer notre réactivité et la qualité de la réponse apportée, nous avons créé une chaîne de traitement des impayés qui regroupe le précontentieux et le contentieux. Du côté de la proximité, nous avons décentralisé certaines compétences et positionné sur le terrain certaines fonctions proches des clients. Enfin, l'accent a été mis sur l'innovation sociale avec la création du "Pôle d'action sociale" qui accompagne les clients les plus fragiles socialement et économiquement. Par ailleurs, Norevie mène un très gros plan de déconstruction à Sin-le-Noble dans le cadre du NPNRU* et met tout en œuvre pour accompagner le relogement de ses clients.

P.C. : À travers ce projet, Norevie veut aussi prendre toute sa place dans la société et sur les territoires où elle est présente. En cela, la qualité des réponses que l'on peut apporter à nos partenaires est aussi importante que celle apportée aux clients.



La démarche RSE a encore accéléré en 2022, pourquoi cet axe engagement ?

M.N. : Au sein du groupe, Norevie joue un rôle précurseur dans cette démarche : nous sommes les premiers à avoir établi notre bilan carbone. Cet outil-clé calcule l'empreinte énergétique de notre entreprise afin de mettre en place un plan d'action qui permet de la diminuer. Autres exemples, nous avons mené des initiatives de collecte et d'ateliers de recyclage dans certaines résidences, visant à sensibiliser, mais aussi à aider nos clients économiquement fragiles à faire face aux défis de la vie quotidienne.

P.C. : L'idée est de considérer ce bilan carbone comme un outil de mesure de notre progression sur le sujet à travers le temps. La responsabilité sociale et environnementale est pour nous importante par nature. Nous prévoyons des investissements massifs en réponse à la loi climat et résilience et aux exigences thermiques de notre patrimoine. Nos appels d'offres intègrent ces critères, nous menons des actions fortes, repensons nos process et nous penchons sur des techniques innovantes comme la géothermie.

* Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain.

LE LOGEMENT COMME REMPART FACE aux crises

L'année 2022 s'est terminée avec des coûts énergétiques hauts, associés à des températures anormalement élevées, et sur une persévérance de la guerre en Ukraine après bientôt un an de conflit armé. Les impacts sont d'abord humains, dramatiques. L'occasion de rappeler que les activités humaines, notamment économiques, sont dédiées au progrès de l'Homme et à son bien-être. Si 2023 pouvait y contribuer, ce serait une bonne chose.

Dans ce tumulte, le Groupe Arcade-VYV affirme et anime sa conviction : le logement, notamment HLM, ne peut amortir tous les impacts des crises actuelles, mais il a la capacité d'agir directement sur la santé des individus et la quittance globale. À cet égard, la mise en œuvre opérationnelle du label Mon logement santé est un témoignage concret de cette raison d'agir. Un produit de qualité, économe en énergie, propice au lien social et adossé à des services de santé gratuits, telles sont les promesses du label pour contribuer à une société plus résiliente.

Il témoigne de la capacité d'un groupe HLM à se projeter vers l'avenir en donnant davantage de profondeur à sa mission d'utilité sociale, sans pour autant renier son métier originel de loger les ménages notamment les plus fragiles, bien au contraire. Le Groupe continue à construire des logements neufs et à réhabiliter activement les plus anciens. En 2022, Arcade-VYV a créé des sociétés de promotion en Île-de-France et dans le sud qui disposent de compétences suffisantes pour produire tout type de logement, social ou privé.

"Il n'est de richesses que d'Hommes" ; je profite de cet éditorial pour remercier l'ensemble de nos parties prenantes, en premier lieu les collaborateurs du Groupe, des entités en territoire et leur direction générale pour leur investissement dans la réussite du Groupe Arcade-VYV.

Ensemble, améliorons la vie par l'habitat !

Jacques Wolfrom,
Directeur Général du Groupe
Arcade-VYV



“ La responsabilité sociale et environnementale est pour nous importante par nature. Nous prévoyons des investissements massifs en réponse à la loi climat et résilience et aux exigences thermiques de notre patrimoine. ”

Pierre Constant,
Président du Conseil
d'Administration de Norevie

LE CLIENT AU CENTRE

UN CADRE DE VIE ADAPTÉ à chacun

Portée par le Groupe Arcade-VYV et soutenue par Florevie, Norevie développe une offre complète de produits résidentiels au service du bien habiter pour tous. Son projet d'entreprise repose sur un principe fondamental : la symétrie des attentions. En plaçant le client au centre et le collaborateur au cœur de ses préoccupations, Norevie vise à créer une approche globale axée sur le bien-être et la qualité de vie de tous.

Norevie

Au service du logement social depuis plus d'un siècle, Norevie a progressivement étendu son territoire et enrichi sa mission. Historiquement implantée dans le bassin d'emploi du Douaisis, du Cambrésis et de l'Orchésis, l'entreprise rayonne désormais également sur l'Arrageois et la Métropole Européenne de Lille et poursuit une double vocation : apporter une solution de logement de qualité à chaque étape de la vie, à loyers maîtrisés, tout en diversifiant son offre pour répondre aux besoins de demain.

Florevie

Actionnaire à 67 % de Norevie, Florevie développe la promotion et la construction immobilière pour Norevie ainsi que son activité commerciale de vente de lots et de logements neufs en accession sociale. Complémentaires, les deux sociétés travaillent main dans la main pour atteindre leurs objectifs respectifs tout en mutualisant leurs expertises et leurs moyens.

Arcade-VYV

En 2019, Le Groupe Arcade s'est associé au premier groupe mutualiste français, le Groupe VYV. Cette union a permis une prise de conscience du lien étroit entre santé et logement, et abouti, le 1^{er} juillet 2019, à la naissance du Groupe Arcade-VYV. Actionnaire à 30 % du capital social de Norevie, Arcade-VYV est quatrième sur le marché du logement social à travers ses 32 filiales (entreprises pour l'habitat et coopératives HLM). Son ambition, "améliorer la vie par l'habitat" est en ligne avec les valeurs et perspectives de développement de Norevie.

Norevie en 2022 c'est...

Un chiffre d'affaires de

75,3 M€

Un patrimoine de

12 426

logements

4 865

demandes de logement
pour 1 222
attributions

59 %

de logements
collectifs

et 41 %

de logements individuels





AU PLUS PROCHE DU TERRAIN, AU PLUS PRÈS DES BESOINS

Offrir un cadre de vie adapté à nos clients, c'est leur proposer un logement agréable, sécurisé, cohérent avec leurs revenus et les différentes étapes de leur vie. C'est une vision globale qui comprend la résidence et ses espaces communs, les services de proximité et plus largement le quartier et les villes dans lesquels Norevie décide de s'implanter.

En lien avec le projet d'entreprise qui vise à renforcer et professionnaliser ses compétences en proximité - qu'elles soient techniques ou liées à l'accompagnement social - Norevie a opéré une réorganisation générale de ses services.

- **Renforcer la relation de proximité avec les clients**

Les permanences ont été multipliées dans les points de rencontre, avec des créneaux proposés quotidiennement sur deux sites comptant un nombre important de logements : la résidence Gayant à Douai et celle des Couronnes à Sin-le-Noble.

- **Vers une meilleure gestion des impayés**

Auparavant en charge de la gestion des recouvrements amiables, le service d'action sociale, désormais désigné service Action Sociale, Contentieux et Assurances, intègre depuis avril 2022 les collaborateurs en charge des dossiers



* centre communal d'action sociale.

** centres locaux d'information et de coordination.

Une année structurante pour l'agence numérique

Après un travail de numérisation des documents conséquent mené en 2021, les équipes se sont fortement investies dans la structuration de l'extranet client. Cet outil centralisé, dont le déploiement est prévu en septembre 2023, vient enrichir les canaux de communication existants et faciliter le quotidien des clients qui pourront y retrouver leurs documents, ou accomplir certaines démarches en ligne comme le paiement des loyers ou la signature électronique des baux.

contentieux. Cette fusion offre aux équipes une vision globale sur les impayés et facilite l'accompagnement des clients.

- **Réorganisation de la proximité**

En septembre 2022, les équipes du siège en charge des états de lieux de sortie ont rejoint les équipes de proximité responsables des états des lieux d'entrée. Elles sont désormais positionnées sur le terrain, comme par exemple sur les résidences Gayant et D'Aoust à Douai ; aux Couronnes à Sin-le-Noble, à Humanité à Capinghem et sur d'autres résidences de notre patrimoine. Avec une vue complète sur le parc de logements, les équipes peuvent répondre plus efficacement à toutes les problématiques liées aux bâtiments.

- **Création d'un service d'accompagnement social**

Pour accompagner les publics les plus vulnérables tout au long de leur parcours chez Norevie, ce nouveau service offre une assistance complète et solidaire aux clients, avec diverses prestations telles que l'aide à la constitution de dossiers d'APL, des conseils en cas de difficultés financières ou d'adaptation au logement, etc. Pour résoudre des problématiques spécifiques et proposer des solutions complètes, il s'appuie sur un réseau solide qui comprend aussi bien les partenaires institutionnels (CCAS*, CLIC**, mairies, associations), que les relais internes au sein de l'entreprise (recouvrement, proximité, commercial, etc.).

- **Un environnement résidentiel serein**

Pour faciliter la communication et la compréhension entre les voisins, ainsi qu'entre les clients et Norevie, un collaborateur a été spécialement formé à la médiation. Véritable facilitateur, il joue un rôle essentiel dans la recherche de solutions harmonieuses pour améliorer la qualité de vie des résidents.

LE COLLABORATEUR AU CŒUR

UN CADRE DE TRAVAIL épanouissant

L'expérience collaborateur, c'est donner accès à nos équipes à un parcours de formation cohérent et complet, leur mettre à disposition des outils de travail efficaces, favoriser la collaboration, mais aussi veiller à l'amélioration continue de leurs conditions de travail et de rémunération.

En 2022, Norevie a accueilli 66 nouveaux collaborateurs au sein de ses effectifs, dont 20 en CDI. En lien avec la réorganisation générale des services (voir page 7), deux adjoints techniques de territoire et un chargé de secteur itinérant sont venus renforcer les équipes de proximité. En outre, un pôle d'accompagnement social a été créé, grâce à la promotion en interne d'un manager et au recrutement de deux conseillères en économie sociale et familiale (CESF). Dans le service Action Sociale, Contentieux et Assurances, l'activité recouvrement a de son côté été renforcée par une nouvelle organisation de la gestion des impayés et la création de deux postes.



66

nouveaux
collaborateurs
dont 20 en CDI

7

alternants

118

collaborateurs formés
en 2022, soit 71 %
de l'effectif

Un accompagnement à chaque étape de la carrière

Un parcours d'intégration enrichi

Chaque nouvel arrivant a suivi le parcours de formation habituellement proposé, qui comprend des formations :

- aux outils (informatiques et RH) ;
- à la sécurité informatique ;
- des modules en e-learning sur des obligations réglementaires telles que le RGPD et la lutte contre la corruption ;
- une formation à l'environnement professionnel de l'habitat social (pour les collaborateurs qui découvrent le secteur) ;
- une formation à la préparation de l'entretien annuel.

En fonction des métiers, d'autres formations sont systématiquement prévues lors de l'intégration, telles que les gestes et postures, la gestion de l'agressivité ou encore l'habilitation électrique.

29 heures sont consacrées à l'intégration des nouveaux arrivants (CDD de plus de trois mois et CDI). Avec un parcours complémentaire de 49 heures pour le personnel de proximité.

Deux nouveaux rendez-vous :

• La journée d'intégration

Pour la première fois, une journée d'intégration a été organisée le 28 juin 2022. L'occasion pour les treize participants de découvrir le patrimoine de Norevie, les différents services, les chantiers de Florevie et de faire plus ample connaissance avec leurs collègues.

• La journée de préparation à la retraite

En partenariat avec Malakoff Humanis, une journée a été organisée pour accompagner les collaborateurs concernés dans leur projet de vie après la retraite. La première session a rassemblé treize participants. La matinée était dédiée à l'aide aux démarches administratives. L'après-midi, ils ont pu réfléchir à leurs aspirations, leurs projets et activités futures.

Santé et qualité de vie au travail

Dans la poursuite des travaux réalisés en 2021, le questionnaire en ligne administré par Malakoff Humanis a été reconduit. À travers cette enquête anonyme, les collaborateurs ont été invités à s'exprimer sur leurs conditions de travail, la conciliation entre la vie privée et professionnelle... de manière à permettre à Norevie d'identifier des leviers d'actions pour améliorer leurs conditions de travail et donc la performance collective. La tendance observée lors de la première édition du questionnaire s'est confirmée pour les salariés :

- 73 %** sont satisfaits de leur qualité de vie au travail
- 79 %** se sentent engagés
- 80 %** sont satisfaits de leur équilibre vie professionnelle / personnelle
- 83 %** sont satisfaits des relations au sein de leur équipe

01 Absentéisme : écouter, agir, accompagner

En 2021, un plan d'action préventif et curatif a été élaboré avec les représentants du personnel afin de lutter contre l'absentéisme. En 2022, ce dernier a donné des résultats probants, avec un fléchissement des absences constaté dès mars 2022, suivi d'une baisse continue tout au long de l'année. Aux mesures mises en place l'an passé (ateliers de sensibilisation au stress, mise en place d'un comité de pilotage dédié aux risques psychosociaux...) se sont notamment ajoutés :

- l'assouplissement du télétravail ou une journée enfant malade pour les salariés qui ne peuvent en bénéficier ;
- une journée déménagement tous les cinq ans.

Une procédure d'accompagnement de la maladie a par ailleurs été mise en place pour maintenir le lien avec les collègues pendant leurs périodes d'absence et favoriser la reprise, avec le concours de la médecine du travail et des représentants du personnel. Elle se traduit par exemple par des appels réguliers, des aménagements de postes, ou des entretiens de reprise avec le manager pour les collaborateurs ayant été absents pendant une longue période.



Des équipements de sport sont à la disposition des collaborateurs durant leurs temps de pause.

Égalité femme/homme

L'index d'égalité professionnelle femme/homme est passé de 94 en 2021 à **97 en 2022**



02 Le dialogue social au service de l'amélioration du niveau de vie

En 2022, l'accent a été mis sur le package de rémunération, avec des négociations concernant les rémunérations, l'intéressement, le Plan d'épargne retraite entreprise collectif (PERECO) et le Plan d'épargne entreprise (PEE). Ont également été proposés : le déblocage exceptionnel de l'intéressement et le rachat exceptionnel de RTT pour les collaborateurs concernés. En outre, Norevie a versé deux primes exceptionnelles en 2022 : une prime pouvoir d'achat en mars pour tous les collaborateurs (200 €) et une prime partage de la valeur de 600 € maximum en novembre (en fonction de la présence effective et de l'ancienneté).



« Tout au long de l'année, nous avons travaillé en co-construction, que ce soit avec les collaborateurs au travers d'ateliers et le CSE pour la nouvelle organisation, ou avec nos délégués syndicaux pour tous ces accords liés aux dispositifs de rémunération. C'est aussi parce que l'on a un dialogue social de qualité que l'on arrive à mettre en place tous ces avantages. »

Pauline Bellan,
Directrice des Relations Humaines

COUP D'ŒIL SUR 2022



Janvier

Le contexte sanitaire étant encore délicat en ce début d'année 2022, Norevie a présenté ses vœux aux partenaires institutionnels en vidéo.

Mars

Le 17 mars, la résidence Les Cèdres à Douai a remporté le prix de la rénovation lors des Signatures du Groupe Arcade-VYV.



Juin

Le 21 juin, Norevie a présenté le concept de logement santé aux élus de son territoire, en duplex avec la SA d'HLM du Beauvaisis, en partenariat avec des professionnels du domaine du logement et de la santé.



Juin

Le 23 juin, l'une de nos régisseuses d'immeuble a remporté le trophée des gardiens catégorie "coup de cœur du jury" lors de l'assemblée générale des ESH avec l'association Franchir.

Juillet

Les représentants de la Communauté Urbaine d'Arras et de la ville d'Achicourt ont pu participer à une visite de chantier du premier béguinage sur la commune, le 1^{er} juillet.



Septembre

La pose de la première pierre de la résidence La Brayelle à Saint-Laurent-Blangy a eu lieu le 13 septembre. Celle-ci comportera 24 logements destinés à Norevie qui ouvrira sa première agence arrageoise en rez-de-chaussée.



Octobre

Le 18 octobre, Norevie a signé le protocole d'accord collectif relatif aux besoins en logements dans l'arrondissement de Douai dans le cadre de l'implantation de projets industriels structurants sur la période 2025-2030.



Novembre

La résidence Le Lotissement du Moulin à Râches a été inaugurée le 14 novembre.



Décembre

Le 5 décembre a été signée la convention CIA MEL.



Décembre

Chaque année, Norevie organise un concours de dessins à destination des enfants de ses clients. Les participants ont été récompensés le 7 décembre lors d'une remise de prix et d'un goûter convivial.

REPENSER L'ACTE DE construire et de rénover

Norevie a poursuivi en 2022 sa politique de développement sur ses territoires et rénové en parallèle ses logements. Dans un contexte marqué par la rareté des terrains disponibles, l'augmentation de prix des matériaux et l'évolution des réglementations visant à protéger l'environnement, la politique a fait preuve d'agilité pour maintenir le bon déroulement et l'équilibre coût-qualité de ses opérations.



Le logement représente 43 % des consommations énergétiques annuelles françaises (source : ecologie.gouv.fr). La réhabilitation du patrimoine existant est un levier d'action efficace pour réduire l'empreinte énergétique des bâtiments, c'est pourquoi Norevie y a investi 42 % de son chiffre d'affaires en 2022. Dans la continuité du Plan stratégique de patrimoine (PSP) voté en 2019 pour dix ans, l'entreprise a poursuivi en 2022 une campagne de travaux portant sur l'inertie des logements. Pour rendre l'habitat moins coûteux pour l'environnement mais aussi pour ses habitants, Norevie opte pour une isolation par l'extérieur des toitures, façades et pignons. Pour réduire l'utilisation des énergies fossiles (et les factures), les anciens panneaux de radiateur sont remplacés et les anciennes chaudières laissent place à des systèmes à condensation. Ces interventions visent à réduire les pertes de chaleur, mais aussi protéger les bâtiments des conditions extérieures. En dehors de ces travaux, Norevie est intervenue sur la rénovation électrique de parties communes ou la ventilation.

428

logements ont bénéficié en 2022
de travaux de clos couvert



En 2022, nous avons entamé une collaboration avec l'Ademe et la Région sur des études d'opportunité pour la mise en place de géothermie sur certaines résidences, avec la mise en place de chauffages collectifs. Cela nous a permis de travailler sur une étude de faisabilité sur un site de 710 logements. Si l'étude s'avère intéressante, cette solution pourrait couvrir jusqu'à 70 % des besoins de chauffage des résidences !



Christophe Caudron,
Directeur du patrimoine

Favoriser la réinsertion Le saviez-vous ?

100 % des chantiers de réhabilitation de Norevie font appel à la réinsertion. Les travaux réalisés sur la résidence de Bourseul à Douai sont un bel exemple de cette initiative. Certains habitants ont participé au chantier dans le cadre de ces contrats et deux d'entre eux ont même été embauchés par les entreprises qui les avaient missionnés !

2 105 heures
dédiées à l'insertion
sur les chantiers Norevie

PARC LOCATIF de Norevie

491

logements en dépôt
de financement
en 2022

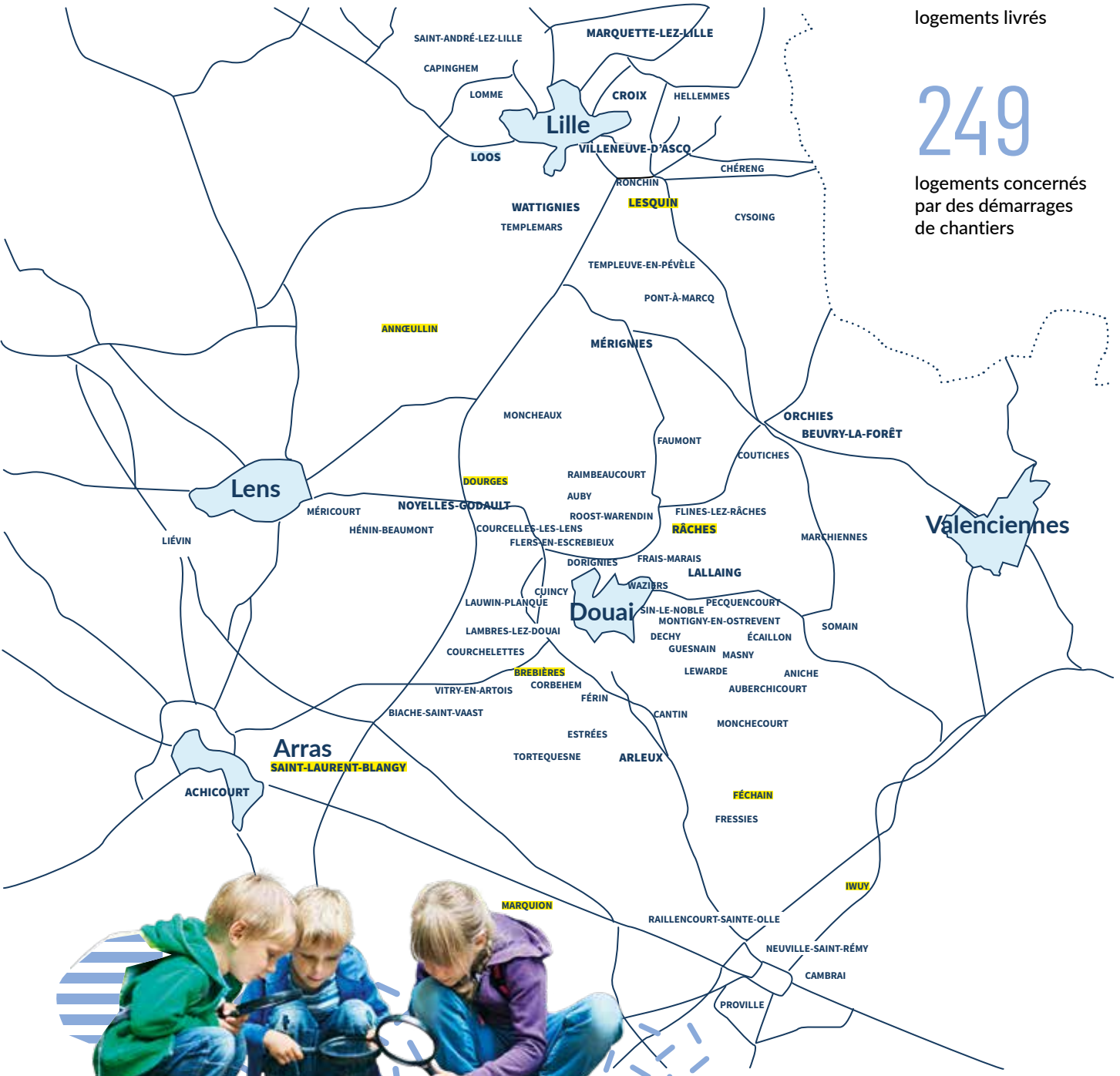
Les projets **en cours de construction**
2022-2023

261

logements livrés

249

logements concernés
par des démarrages
de chantiers



PANORAMA DES RÉALISATIONS 2022



Résidence Les Cottages du Parc à Lesquin

- 01 6 logements individuels rue Simone de Beauvoir.
- 02 25 logements collectifs rue Simone de Beauvoir.
- 03 59 logements collectifs rue Anatole France.



Béguinage Le Sergé à Villeneuve d'Ascq
42 logements collectifs à La Maillerie.



Béguinage Ginkgo à Orchies
29 logements collectifs rue Gaston Leroy.



Résidence Le Jardin des Nuances à Wattignies
11 logements collectifs rue du Petit Bois.



Béguinage à Achicourt
22 logements collectifs rue Anatole France.



Résidence Les Écrivains à Noyelles-Godault
21 logements collectifs rue de Verdun.



Beuvry-la-Forêt
4 logements individuels rue de la résistance.



Résidence du marché à Beuvry-la-Forêt
11 logements collectifs, 8 semi-collectifs et 3 individuels
Place du marché.



Résidence le lotissement du moulin à Râches
14 logements collectifs et 6 individuels rue du Torjo.

LIVRAISONS



- **La Communauté d'Agglomération de Cambrai**
À Iwuy, un programme de 52 logements comprenant des maisons individuelles et des logements semi-collectifs a été lancé avec une livraison prévue en 2023.
- **La Communauté de Communes Osartis-Marquion**
Un programme de 21 logements a démarré à Brebières, tandis qu'à Marquion, c'est un programme comprenant des maisons individuelles et 4 logements en accession qui verra le jour en 2024.
- **La Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin**
À Dourges, ce sont 25 logements pour lesquels le chantier a été lancé. Tandis qu'à Noyelles-Godault, 21 logements ont pu être livrés, sur un programme qui en comprend 54 et qui se situe au cœur du centre-ville.
- **La Communauté Urbaine d'Arras**
À Saint-Laurent-Blangy, un chantier de 24 logements faisant l'objet d'une vente en état futur d'achèvement (VEFA) a été lancé, avec une première pour Norevie : l'utilisation de béton décarboné sur la structure. À Achicourt, un béguinage de 22 logements a de son côté été livré.
- **Douais Agglo**
Sur le territoire historique de Norevie, à Féchain, un béguinage verra bientôt s'ajouter une extension de 19 logements, en plus des 15 déjà existants. Du côté de Râches, un ordre de service a été lancé pour la construction en VEFA de 31 logements, comprenant des logements collectifs, semi-collectifs et individuels. Toujours à Râches, un programme de 20 logements a été livré.
- **Métropole européenne de Lille**
À Annœullin, un chantier comprenant une extension de béguinage de 10 logements individuels (venant s'ajouter aux 16 existants) et 14 logements collectifs a été lancé. Norevie a par ailleurs livré de très beaux projets : deux programmes sur Lesquin, un programme à Wattignies et un à Villeneuve d'Ascq dans le quartier dynamique de la Maillerie, où un béguinage de 42 logements a été livré en novembre 2022.
- **Communauté de Communes Pévèle-Carembault**
Deux livraisons ont eu lieu sur ce territoire cette année : un béguinage de 29 logements à Orchies, et un programme de 4 logements individuels et 22 logements collectifs à Beuvry-la-Forêt.

RÉHABILITATIONS



300

chaudières ont été remplacées par des systèmes à condensation

500

logements font l'objet d'une campagne de mise aux normes électriques

26,3 M€

investis dans la maintenance du parc

91

logements ont bénéficié d'un ordre de service, dont 23 en PLAI





Sin-le-Noble / 2 logements individuels

Amélioration de la performance thermique par des travaux d'isolation et au niveau de la toiture, réfection des installations électriques, remplacement des chauffages et des sanitaires.



Douai / 301 logements collectifs résidences Bourseul-Guérin

Amélioration de la performance énergétique, isolation, réfection des toitures et couvertures, remplacement des chaudières, des installations électriques, des VMC, des sanitaires et réaménagement des espaces extérieurs, sécurisation des accès.



Flers-en-Escrebieux / 7 logements

Remplacement des équipements sanitaires et VMC, amélioration thermique, isolation par l'extérieur avec isolant biosourcé, étanchéité des couvertures, installation de pompes à chaleur, remplacement des menuiseries, remplacement des sols, réfection des sols et peintures.



Douai / 64 logements Résidence Les Cèdres

Isolation thermique par l'extérieur, remplacement des menuiseries extérieures, réfection de la toiture terrasse, construction d'un ascenseur, d'un escalier extérieur et de deux halls d'entrée. Adaptation des sanitaires et mise en place de domotique pour les volets roulants.



Aniche / Résidence Opéra 71 logements

Logements de plain-pied (T2) : isolation par l'extérieur, remplacement des menuiseries extérieures, isolation et remplacement de la couverture, remplacement des chaudières et équipements sanitaires, peintures et remplacements des revêtements de sol dans les pièces humides, remplacement des VMC, mise en place de clôtures et remplacement des boîtes aux lettres. Maisons individuelles : Remplacement des menuiseries extérieures, isolation des pignons, remplacement des chaudières et des équipements sanitaires, isolation des caves et des sous-faces d'escalier, peintures et remplacement des revêtements de sol dans les pièces humides, remplacement des boîtes aux lettres.



L'objectif numéro un de nos réhabilitations est d'améliorer le confort thermique de nos résidences afin de ne plus avoir de passoires thermiques qui ne pourront d'ailleurs plus être mises en location d'ici 2025.

Cela permet de baisser nos consommations, les gaz à effets de serre et donc les charges de nos locataires.

Jérôme Bince,
Responsable d'opération
Réhabilitation

SORTIR DU cadre

La crise sanitaire a permis à la société de prendre du recul sur les enjeux sociaux et climatiques. En tant qu'acteur engagé dans une mission sociale, Norevie reconnaît le rôle crucial qu'elle a à jouer dans la transition vers un avenir plus serein et durable. Ses engagements en faveur du logement santé, mais aussi du logement durable sont porteurs pour ses collaborateurs et ses clients.

Bilan carbone : une vision globale

En octobre 2022, Norevie a réalisé un bilan carbone qui prend en compte tous les impacts de son activité, tant en amont qu'en aval. Cette approche englobe ses fournisseurs, les services, les travaux d'entretien et de rénovation des résidences, ainsi que les consommations énergétiques dans les logements et les déplacements des clients, collaborateurs et fournisseurs. Les résultats ont été présentés au Comité de direction début 2023.



Pour une utilisation plus économe de notre chauffage, nous avons réduit la température de nos bureaux à 19°C cet hiver. Chaque collaborateur a eu la possibilité de recevoir une polaire !

Cécile Ludwikowski,
Responsable RSE



Vers un avenir durable et responsable

En partenariat avec l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Lille, Norevie a fait appel à la réflexion d'étudiants en Master RSE dans le cadre d'un projet tuteuré. Leur sujet d'étude : **“Comment embarquer les TPE locales avec lesquelles Norevie travaille dans la démarche RSE sans les pénaliser lors de l'attribution des marchés ?”**

Favoriser la mobilité douce

Pour encourager activement ses collaborateurs à opter pour les pratiques de mobilité douce lors de leurs déplacements domicile-travail, **Norevie a mis en place un forfait mobilité employeur à hauteur de 150 € par an et la prise en charge intégrale des abonnements de transports en commun.**

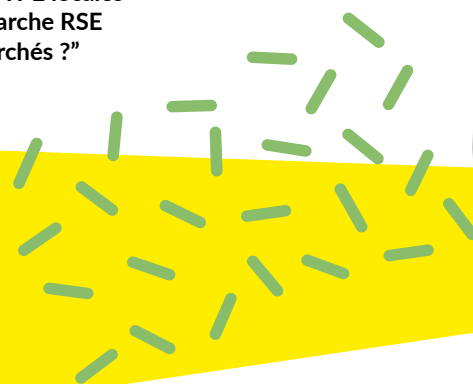
Pour animer la mobilité tout au long de l'année, elle a pris part à des challenges, avec une deuxième participation au challenge de la mobilité des Hauts-de-France et une première participation au challenge Mai à vélo. À l'affût de bonnes pratiques en la matière, l'entreprise a par ailleurs adhéré au Réseau Alliances, le réseau des entrepreneurs responsables des Hauts-de-France.

37

collaborateurs ont participé au challenge de la mobilité des Hauts-de-France

51

Sur les entreprises participantes dans notre catégorie (50 à 249 salariés), nous sommes arrivés **25° sur les modes actifs** (vélo, marche, trottinette...) et **8° sur le télétravail**





Un cadeau made in Norevie

Depuis plusieurs années, deux ruches sont installées au siège de Norevie. Pour Noël, chaque collaborateur a reçu un pot de miel fabriqué par ses voisines rayées.

Les semaines européennes du développement durable : un dispositif d'envergure

En septembre 2022, lors des semaines européennes du développement durable, sept temps forts animés par deux régisseurs ont été proposés aux clients des résidences Norevie situées à Orchies.

- **23 septembre** : collecte de vêtements pour en faire don au Secours Populaire.
- **27 septembre** : collecte d'électroménager en fin de vie afin de les recycler en déchetterie.
- **28 septembre** : ramassage de déchets, avec la participation des locataires aux abords des résidences. ⁰¹
- **29 septembre** : troc / vide-grenier entre locataires (tous les objets non pris ont été donnés à l'Association de la ressourcerie d'Orchies).
- **4 octobre** : atelier de réparation de vélos, avec un stand tenu par deux régisseurs et un locataire. ⁰²
- **5 octobre** : atelier Halloween, avec la création de châteaux terrifiants fabriqués à partir d'objets récupérés. ⁰³
- **7 octobre** : goûter de remerciements avec pesée de la maxi collecte en présence des locataires. ⁰⁴

Tout au long de ces trois semaines, des dispositifs ont été mis dans les halls d'entrées pour récolter :

- 11 kg de bouchons donnés à l'association Les Bouchons d'Amour pour participer à l'acquisition de fauteuils roulants ; ⁰⁵
- 23 kg de médicaments transmis à la pharmacie d'Orchies ;
- 22 kg de piles et 3 kg d'ampoules pour recyclage ;
- 380 kg de prospectus donnés à l'association Une oreille de cœur pour financer des opérations ORL d'une maladie orpheline sur de jeunes enfants ;
- 653 mégots ramassés, remis en mairie d'Orchies.

Coup de projecteur sur le logement santé



Le Groupe Arcade-VYV, en collaboration avec ses entités, s'est engagé dans un ambitieux programme de logement santé depuis 2020. Leur objectif est de labelliser 50% de leurs nouveaux logements en tant que "logement santé" d'ici 2025. Ces logements offriront un environnement sanitaire de haut niveau, avec un service de téléconseil santé disponible en permanence,

des informations santé de qualité, et des incitations à la pratique d'activités physiques. L'accessibilité et l'inclusivité seront également privilégiées pour répondre aux besoins spécifiques des occupants et favoriser le lien social. La conception bioclimatique et la végétalisation seront également intégrées pour assurer la résilience des logements et leur harmonie avec l'environnement. Chez Norevie, le premier projet de trente logements dans un béguinage à Lauwin-Planque marque le début de cette vision d'avenir pour un habitat sain, désirable et respectueux de l'environnement.

CIBLE : un projet cadré

Élaboré en concertation avec les collaborateurs, le projet d'entreprise initié en 2020 donne le cap de la décennie. Sa première étape "Se loger", se décline jusqu'en 2023 sous l'acronyme CIBLE, qui fixe ses grandes orientations stratégiques et entend donner du sens à chacune des actions portées par l'entreprise. L'objectif : consolider des bases communes pour bâtir l'avenir, au service du bien habiter pour tous. Concrètement, en 2022, comment le projet se traduit-il dans la réalité ?

CHASSE AUX RETARDS ACCUMULÉS

DE LA RÉACTIVITÉ À LA PROACTIVITÉ

L'impayé, l'affaire de tous

Au cours du premier semestre 2022, le centre d'appel en charge des relances impayés a été rattaché au service Action Sociale, Contentieux et Assurances. Cette réorganisation, qui consiste à centraliser la chaîne des impayés sous une même direction, vise à fluidifier le process pour une meilleure réactivité et à renforcer le lien de proximité avec nos clients.

Le pôle action sociale

Des ateliers organisés avec les collaborateurs des services Impayés et Commercial ont fait ressortir la nécessité de travailler la situation d'impayé dès l'entrée dans le logement. Cette réflexion a débouché sur la création d'un nouveau service : le pôle action sociale. L'objectif : réduire le nombre de clients en situation d'impayé et prévenir leurs difficultés en proposant un accompagnement à plusieurs niveaux (conseils pour maintenir une situation financière pérenne, aide aux demandes d'APL, de caution solidaire, etc.).

Fluidifier et optimiser la relocation des logements

Fruit d'un travail transverse (Patrimoine, Commercial, Proximité, Contrôle Interne, Action Sociale, Contentieux et Assurances), l'optimisation du process de relocation a pu être menée grâce aux quinze collaborateurs qui se sont portés volontaires pour constituer un groupe de travail. À l'ordre du jour de leurs réunions, deux sujets majeurs : la visite nouvel entrant et la vacance décès.



● La visite nouvel entrant

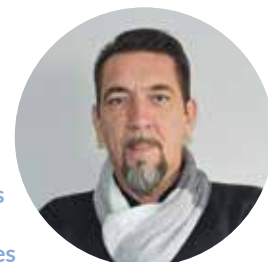
Au cours des états des lieux d'entrée, des dysfonctionnements techniques ou de non-conformité des standards au sein des logements étaient parfois constatés. L'équipe du territoire Ostrevent, Pévèle, Métropole Lilloise s'est attelée à la création d'un outil d'analyse permettant de synthétiser chaque point de contrôle et ainsi d'améliorer la qualité de service proposée à nos clients.

● La vacance liée au décès

Les procédures de relocation engagées suite au décès d'un client peuvent être plus ou moins longues selon la présence ou non d'héritiers et la prise de contact avec ces derniers. Plusieurs pistes ont été étudiées pour réduire les délais d'intervention, comme l'insertion d'une mention "Tiers de confiance" dans nos outils, permettant de joindre facilement une personne en lien avec la famille, ou encore la réalisation d'une enquête de voisinage par le service Proximité.



Cette démarche permettra à terme de poursuivre notre chasse aux retards accumulés, mais également, grâce à la visite nouvel entrant, d'accroître les liens de confiance avec nos clients et leur permettre d'évoluer dans un environnement sécurisé au sein de leur logement.



Christophe Roger,
Responsable de Territoire

INVENTION DE L'EXPÉRIENCE HABITANT DE DEMAIN

CLAP DE FIN D'UN CHANTIER DE RÉHABILITATION D'ENVERGURE

Début 2019, Norevie lançait l'une des réhabilitations les plus conséquentes de son patrimoine sur les résidences Charles Bourseul et Camille Guérin à Douai. Ce chantier concernait 301 logements collectifs répartis sur six bâtiments.

Les travaux portaient essentiellement sur l'isolation, avec pour objectif la réalisation d'économies considérables pour nos clients en termes de consommation énergétique. Les couvertures et toitures ont également fait l'objet d'une réfection.

Au sein des logements, des aménagements ont été engagés pour améliorer le confort : remplacement des chaudières, des installations électriques, des VMC, des sanitaires... Enfin, les accès à la résidence ont été fermés et sécurisés afin d'offrir à nos clients un environnement plus serein au quotidien.



Une démarche inclusive de "co-design" pour réinventer les espaces extérieurs

Une conception participative a été initiée avec les habitants de ces résidences. À l'aide de petites dalles en bois représentant divers éléments (lampadaires, nichoirs à oiseaux, tables de ping-pong...) et d'une carte du quartier, ces derniers ont été invités à formuler leurs souhaits concernant l'aménagement des espaces extérieurs. Cette approche illustre la volonté de Norevie de s'engager dans une démarche plus inclusive quant à l'amélioration du cadre de vie de ses clients. Parmi les recommandations des habitants : des terrains de pétanque, des espaces réservés aux déjections canines, des hôtels à insectes, des carrés potagers, l'installation de bancs ou encore le remplacement d'arbres par des essences moins invasives. Un site internet dédié a été mis en place pour permettre à chacun de donner son avis.



« Depuis que les accès à la résidence sont sécurisés, nous constatons une nette amélioration de la propreté et une diminution considérable de squats. C'est un aspect très appréciable et encourageant ! »

Didier Bajoux,
Responsable de Proximité

Une expérimentation de recyclage des déchets

En avril 2022, un bac à compost collectif a été installé dans l'un de nos béguinages à Cysoing. Accompagnés de l'expertise de coordinateurs de la gestion des déchets du SIRIOM (Syndicat mixte pour le ramassage et l'incinération des ordures ménagères), nos clients ont pu ainsi être sensibilisés à la technique du compostage. Des animations et des ateliers en coordination avec l'hôtesse du béguinage ont été réalisés afin d'intégrer pleinement ce nouvel équipement dans le quotidien des résidents.



BÂTIMENT À QUALITÉ RENFORCÉE

À DOUAI, LA RÉSIDENCE GAYANT CÈDRES A FAIT PEAU NEUVE

Démarré en 2020 et finalisé en septembre 2022, le chantier de réhabilitation concernait 64 logements collectifs, pour lesquels une attention particulière était portée sur la diminution de leur empreinte énergétique.

L'instauration d'une isolation thermique par l'extérieur de la façade et le remplacement de toutes les menuiseries extérieures ainsi que la réfection complète de la toiture terrasse ont été effectués. Pour une meilleure accessibilité, un ascenseur a été reconstruit et un deuxième créé, un nouvel escalier extérieur et deux nouveaux halls d'entrée permettent quant à eux un accès direct aux bâtiments et ascenseurs en rez-de-jardin.

La majorité de ces logements étant occupée par des personnes de plus de 65 ans, la réhabilitation a été pensée pour faciliter leur quotidien à travers diverses innovations. Des équipements sanitaires adaptés ont été installés dans les logements, ainsi que des appareils de domotique comme des volets roulants télécommandés ou encore un allumage lumineux qui facilite les déplacements durant la nuit. Compatible avec la Google Home, le système pourra faire l'objet d'une formation proposée aux clients qui souhaiteraient apprendre à commander l'appareil vocalement.

10

entreprises mobilisées sur ce chantier



Dans cette résidence, un travail a été mené avec une coloriste pour le choix des peintures, du revêtement de sol... et une fresque a été réalisée pour inciter les clients à emprunter l'escalier et rendre les parties communes plus agréables.



Akram Belfench,

Responsable du service réhabilitation et baux spécifiques

LIENS DE CONFIANCE AVEC NOS PARTIES PRENANTES

L'ASTREINTE D'ENCADREMENT : RENFORCER LES ÉQUIPES LORS DES SITUATIONS DE CRISE

Différents types d'astreintes existent aujourd'hui : l'astreinte de veille, pour les situations pouvant être gérées à distance et par téléphone, et l'astreinte de patrimoine pour laquelle le collaborateur est amené à intervenir sur place. Celles-ci sont effectuées essentiellement par le personnel de proximité concerné par la surveillance, l'entretien et la maintenance de notre patrimoine. Depuis juillet 2022, des astreintes d'encadrement ont été instaurées afin de fournir un soutien aux équipes de proximité en cas d'incidents majeurs. Ces astreintes sont assurées par les membres du Comité Opérationnel et certains collaborateurs en fonction de leur niveau hiérarchique, sur une amplitude de trois semaines par an.



Les astreintes d'encadrement permettent d'échanger et de trouver les solutions les plus adaptées pour la sécurité et le bien-être de nos locataires. Dans ce cadre, les formations et procédures sont d'autant plus délicates à fournir qu'il s'agit de situations exceptionnelles et imprévues.



Catherine Gaillard,

Gestionnaire de site et Coordinatrice suppléante d'astreinte



ENVIRONNEMENT SÉCURISÉ

DES MESURES POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS

Un comité de pilotage dédié aux risques psychosociaux

Les situations de stress, d'agression ou de harcèlement peuvent exposer les collaborateurs à des symptômes tels que des troubles de la concentration, du sommeil, ou encore de nervosité. Consciente de ces problématiques, Norevie a décidé en fin d'année 2021 de créer un comité de pilotage composé de collaborateurs volontaires et de membres de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail. Son objectif ? Évaluer les éventuels risques psychosociaux rencontrés au sein de nos entités et recenser les difficultés que pourraient rencontrer les collaborateurs afin de mettre en place les actions nécessaires.

Protéger nos collaborateurs

Les agences Norevie sont des lieux d'échanges et de vie : de futurs locataires déposent un dossier de demande de location, des familles essayent de trouver une solution pour faire face à une situation difficile et des clients viennent y faire des demandes concernant leur logement... Ces moments d'échanges se font bien souvent dans la sérénité. Cependant, exacerbées par des difficultés personnelles liées à une perte d'emploi ou une attribution de logement par exemple, les tensions peuvent surgir. Nos collaborateurs formés à la résolution des conflits savent dans la plupart des cas calmer un échange trop vif, cependant, **pour garantir des conditions de sécurité optimales, un système de vidéosurveillance a été mis en place.** Un système d'alerte discret permet au personnel de l'agence d'activer une alarme pour signaler une agression ou un comportement malveillant. Cette action déclenche ainsi la caméra et le micro contrôlés à distance par la société de télésurveillance. Pour éviter d'éventuelles intrusions, les différentes pièces des agences sont également équipées en vidéosurveillance : si l'alarme se déclenche, des maîtres-chiens et employés de gardiennage sont dépêchés sur place.



« Nous souhaitons enrichir nos connaissances et trouver les solutions les plus efficaces en intégrant au comité de pilotage dédié aux risques psychosociaux des volontaires issus de tous horizons : services, métiers, statuts... »

Stéphanie Labbaci,
Responsable Environnement de travail

Faire respecter la tranquillité de nos clients et diminuer les actes de vandalisme

Pour lutter contre le sentiment d'insécurité, préserver la quiétude de ses clients et le maintien des valeurs du vivre-ensemble, Norevie a également équipé certaines résidences en vidéosurveillance. Les ensembles immobiliers importants très fréquentés ont été ciblés en priorité.

Au nombre de deux par étage, et suivant strictement les lois relatives au respect de l'intimité et de la vie de chacun, les caméras sont raccordées à la centrale de sécurité et ne filment qu'en cas de mouvements. Les images sont visionnées si des actes de violence ou de vandalisme sont commis. Elles font office de preuve lors du dépôt de plainte. Celles-ci peuvent être couplées aux images du système de vidéosurveillance installé sur la voirie par les communes.

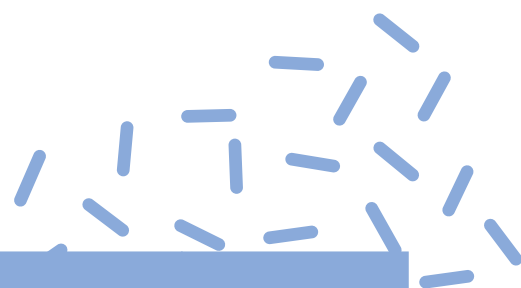


« Dans le souci du respect de la vie privée, les caméras ne filment ni les portes des appartements, ni les fenêtres, ni les balcons ou les terrasses des habitants et ces vidéos ne sont consultées qu'en cas d'incident par des personnes habilitées. Ces systèmes ont déjà apporté une amélioration, mais le dialogue et le respect de chacun resteront bien entendu les valeurs à prioriser ! »

Sébastien Delbergue,
Responsable du service Valorisation du patrimoine

DÉCLARATION DE PERFORMANCE extra-financière

INDICATEURS PATRIMONIAUX		VALEUR
PARC LOCATIF	MIS EN SERVICE en 2022	TOTAL
PATRIMOINE TOTAL	261	13 134
Dont :		
- Nombre de logements locatifs	261	12 426
- Nombre de foyers et résidences (en équivalents-logements)	-	708
Dont :		
- Part de logements très sociaux (PLAI)	27,97 %	10,61 %
- Part de logements sociaux (PLUS)	66,28 %	78,40 %
- Part de logements sociaux intermédiaires (PLS)	5,75 %	7,93 %
- Part de logements locatifs intermédiaires (PLI)	-	-
- Part de logements autres	-	3,06 %
OFFRE EN HABITAT SPÉCIFIQUE		
Nombre total de places en habitat spécifique	-	883
Dont, par public cible :		
- Étudiants (résidences universitaires)	-	411
- Personnes âgées autonomes	-	328
- Personnes âgées dépendantes	-	-
- Personnes handicapées	-	120
- Ménages en situation de fragilité (CHRS, résidences sociales...)	-	24
- Travailleurs (FJT, FTM)	-	-
- Autres (CADA, logements pour saisonniers, etc.)	-	-
NOMBRE DE LOGEMENTS ACCESSIBLES AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE		
Nombre de logements accessibles aux personnes à mobilité réduite au 31/12	-	1 563
- Soit, en % du parc	-	11,90 %



CLASSEMENT ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE		
Nombre de logements A, B ou C	-	7 470
- Soit, en % du patrimoine	-	56,88 %
Nombre de logements D à G	-	5 505
- Soit, en % du patrimoine	-	41,91 %
Nombre de logements pour lesquels les données ne sont pas disponibles	-	159
- Soit, en % du patrimoine	-	1,21 %
NOMBRE DE PERSONNES HÉBERGÉES DANS LE PARC LOCATIF		
Nombre de personnes hébergées dans le parc locatif	-	26 858
TAUX DE VACANCE		
Taux de vacance commerciale supérieure à trois mois sur l'ensemble du patrimoine	-	0,76 %
Taux de vacance globale (commercial, technique et de première location)	-	4,68 %
ATTRIBUTIONS		
Nombre de logements attribués sur la période	-	1 205
TAUX DE ROTATION		
Logements libérés et reloués dans la période	-	1 062
- Soit un taux de rotation du parc locatif	-	8,55 %
SATISFACTION CLIENTS		
Part de locataires se déclarant satisfaits ou très satisfaits du service rendu	-	86,54 %

INDICATEURS FINANCIERS	VALEUR	
------------------------	--------	--

CHIFFRE D'AFFAIRES		
--------------------	--	--

Total des chiffres d'affaires des sociétés au 31/12 (hors charges récupérables) en K€	-	60 246 €
- Dont part du chiffre d'affaires issu des loyers des logements locatifs	-	93,18 %

NIVEAU MOYEN DES LOYERS (€/M ² /MOIS)	Hors IDF	IDF
--	----------	-----

Parc "très social" (PLAI)	4,42	-
Parc "social" (PLUS)	5,75	-
Parc "social intermédiaire" (PLS)	7,74	-
Parc de logements locatifs intermédiaires (PLI)	-	-
Parc de logements locatifs autres	5,27	-

LOYER MOYEN (€/MOIS) POUR UNE SURFACE MOYENNE, HORS CHARGES. LA SURFACE MOYENNE D'UN LOGEMENT DANS LE SECTEUR DU LOGEMENT SOCIAL EST DE 68,7 M ² (SOURCE : INSEE)	Hors IDF	IDF
--	----------	-----

Parc "très social" (PLAI)	303,41	-
Parc "social" (PLUS)	395,03	-
Parc "social intermédiaire" (PLS)	532,05	-
Parc de logements locatifs intermédiaires (PLI)	-	-
Parc de logements locatifs autres	361,99	-

ÉVOLUTION DU MONTANT DES CHARGES RÉCUPÉRABLES		
---	--	--

Montant moyen mensuel des charges récupérables (€/m ² /mois)	-	-
- Soit une évolution annuelle	-	-
- Soit une évolution annuelle, hors coûts de chauffage	-	-

SOUTIEN À L'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ		
----------------------------------	--	--

Logements existants vendus à des particuliers (vente HLM)	-	67
- Dont logements vendus à des locataires de l'organisme	-	22
- Soit, en %	-	32,84 %

Logements neufs vendus à des particuliers (accession directe)	-	-
---	---	---

- Dont logements vendus en PLSA	-	-
- Soit, en %	-	-

MAINTENANCE, ENTRETIEN ET RÉHABILITATION		
--	--	--

Montant annuel consacré à l'entretien, la maintenance et la réhabilitation du parc	-	46 379 €
- Soit en moyenne par logement	-	3 732 €

INVESTISSEMENT EN PRODUCTION ET EN ACQUISITION DE LOGEMENTS		
---	--	--

Investissement moyen en production et acquisition de logements	-	36 000 €
--	---	----------

INDICATEURS SOCIAUX	VALEUR
---------------------	--------

EFFECTIF DU GROUPE	
--------------------	--

Effectif moyen de l'année considérée	155
- Dont part de femmes pour les catégories cadres et cadres dirigeants (en CDI)	61,90 %

ÉCART MOYEN DE RÉMUNÉRATION ENTRE HOMME ET FEMME, PAR CATÉGORIE	Ratio H/F
---	-----------

Ouvriers de maintenance	-
Personnel de proximité	0,93
Employés administratifs	0,52
Agents de maîtrise	1,31
Cadres	1,05
Cadres dirigeants (hors mandataires sociaux)	-

CONTRIBUTION À L'EMPLOI DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	
---	--

Nombre de personnes physiques reconnues travailleurs handicapés employées durant l'année	9
--	---

Mentions légales

Directrice de la publication : Manuelle Norève, Directrice Générale de Norevie

Crédits photos : OB STUDIO, Norevie, Morgan Lhomme, Jean-François Pelegry, Laurent Ghesquière, Istock 2023, Aximage.fr

Illustrations : Istock 2023

Rédaction - conception - réalisation : www.alcalie.fr

Impression : ETHAP



www.norevie.com

